

conscient que l'économie joue un rôle prépondérant. Car si les relations entre le Canada et l'UE ont atteint leur niveau actuel, c'est que celles-ci progressent de façon commune selon des intérêts économiques communs qu'il y a lieu de développer. "*Business is business*" entre le Canada et l'UE.

Même si les relations commerciales avec l'Asie semblent être très alléchantes et bien qu'elles connaissent actuellement un développement significatif, l'UE représente toujours un partenaire économique plus important que l'Asie pour le Canada. Enfin, pour ce qui est des affinités diplomatiques, nul besoin de rappeler l'enracinement profond des liens traditionnels canado-européens.

Plusieurs piliers font de l'UE une institution régionale unique. Le Canada contribue au développement de chacun de ceux-ci. Bien que le Canada participe de façon majeure à l'intérieur du premier pilier, la communauté économique, il encourage le développement de la PESC, deuxième pilier, mais il participe de plus en plus, comme agent de coopération, au troisième pilier, c'est-à-dire à l'Europe sociale. Ainsi, en collaborant avec l'UE sur des thèmes aussi d'avant-garde que la régularisation des flux migratoires et à la lutte contre le trafic de la drogue, le Canada se trouve à être aujourd'hui un agent de protection extérieure pour l'UE.

Le Canada et l'UE reconnaissent mutuellement l'OTAN comme la pièce maîtresse de la sécurité transatlantique. Bien que le Canada reconnaisse l'importance pour l'UE de se doter d'une PESC ainsi que d'une identité européenne de sécurité, il estime que l'Europe doit développer sa sécurité au sein de l'OTAN plutôt que d'en faire un pilier autonome. Autrement dit, pour le Canada, il est clair que ce sera l'OTAN qui continuera à être l'élément le premier institutionnel servant au maintien de la sécurité européenne.

Enfin, les relations Canada-UE prônent fortement le développement continu et progressif des mesures de maintien et de consolidation de la paix visant à résoudre tout particulièrement les conflits intraétatiques. Sur ce dernier point, on note l'intention des deux partenaires à œuvrer plus étroitement à l'intérieur d'organisations internationales telles l'ONU ou l'OSCE en vue d'établir des actions communes leur permettant de coopérer ensemble dans le domaine de la résolution des conflits.